

Mise en ligne au titre de l'article 130-9 du code de l'environnement de la province Sud de la demande d'autorisation de défrichage et de dérogation relative aux espèces protégées (endémiques, rares ou menacées) par le CHS Albert BOUSQUET dans le cadre de la construction d'une maison d'accueil spécialisée sur le site du centre médical du Col de la Pirogue (commune de Païta)

Pièces constitutives :

- Dossier de demande d'autorisation de défrichage et de dérogation relative aux espèces protégées reçu le 13 février 2018 (55 pages) ;
- Formulaire de demande d'autorisation de défrichage et de dérogation relative aux espèces protégées reçu le 13 février 2018 (10 pages) ;
- Résumé non technique (RNT) de l'étude d'impact environnemental (16 pages) ;
- Etude d'impact environnemental et annexes (82 pages) ;